



OFFRE D'EMPLOI 24-31-06
PROLONGATION DU 2^E AFFICHAGE
TECHNICIEN·NE EN LOISIR – SECTEUR AQUATIQUE
AFFICHAGE EXTERNE

Le Centre de services scolaire Harricana est à la recherche d'un·e technicien·ne en loisir – secteur aquatique, pour combler un poste régulier à temps complet à raison de 35 heures par semaine l'école secondaire d'Amos.

NATURE DU TRAVAIL

La personne aura à veiller à la sécurité en milieu aquatique et au soutien de l'organisation d'activités favorisant l'adoption de saines habitudes de vie des élèves.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES :

- Participer à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités sportives à la piscine de l'école secondaire d'Amos, tels que, la tenue des cours d'éducation physique, les tournois et les compétitions de sport, etc. ;
- Participer au choix des activités ;
- Élaborer l'horaire du programme et en assurer le fonctionnement.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITES SUIVANTES :

- Effectuer la surveillance des élèves et autres baigneurs dans la piscine de l'école secondaire d'Amos, et au besoin, lors des sorties de plein air, et leur porter secours s'ils sont en difficultés ;
- Coordonner, en collaboration avec l'équipe de l'école secondaire d'Amos et les différents partenaires, l'ensemble des activités aquatiques se déroulant au Centre de services scolaire Harricana ;
- Participer au choix de l'équipement et du matériel que le centre de services met à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faire les recommandations ;
- Assurer que l'équipement de sécurité et la qualité de l'eau de piscine répondent aux normes et règlements.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emploi ET être titulaire d'un des certificats suivants :

- De sauveteur national délivré par la Société de sauvetage ;
- De moniteur en sécurité aquatique et sauvetage délivré par la Société canadienne de la Croix-Rouge et par la Société de sauvetage ;
- De moniteur en natation et de moniteur en sauvetage délivré par un YMCA ou YWCA affilié.

Connaissances pratiques et exigences

Capacité à entrer en communication avec les jeunes et les membres du personnel.

Facilité à communiquer verbalement et par écrit.

STATUT

Poste régulier à temps complet à raison de 35 heures par semaine.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ou ajustable au besoin selon les disponibilités de la personne.

Une disponibilité la fin de semaine et en soirée est essentielle pour la gestion d'événements sportifs sporadiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le taux horaire varie entre 23,82 \$ et 30,82 \$ selon expérience et qualifications, tel que défini à la convention collective du personnel de soutien.
- Après un (1) an de service continu au 30 juin, le ou la salarié(e) a droit à quatre (4) semaines de vacances.
- Un régime de retraite à prestations déterminées est également offert.

Autres avantages :

- 16 journées chômées et payées par année ;
- Conciliation travail-famille-études ;
- Valorisation du développement professionnel ;
- Milieu à dimension humaine.

LIEU DE TRAVAIL

École secondaire d'Amos

SUPERIEUR IMMEDIAT

Madame Nancy Létourneau, directrice.

ENTREE EN FONCTION

Mai 2024

Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné des documents attestant de leur formation (photocopies de diplômes et relevés de notes) **au plus tard le 16 mai 2024 à 16 heures à :**

Offre d'emploi 24-31-06

Service des ressources humaines

Centre de services scolaire Harricana

341, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Par courriel : recrutement@cssh.gouv.qc.ca

Amos, le 26 avril 2024

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines.

Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.